

Voyage du Directeur général en Asie . . .

M. de Rato souligne l'importance économique du Japon et de la Chine

Pendant la première partie de son voyage en Asie, le Directeur général du FMI, Rodrigo de Rato, a rencontré les dirigeants japonais et chinois pour connaître leur point de vue sur plusieurs dossiers nationaux et internationaux. Le 22 juin, à Tokyo, il s'est dit optimiste, car le Japon «est en train de sortir d'une longue crise économique» et semble s'acheminer vers une croissance de l'ordre de 4½ % pour 2004. Le 24 juin, à Pékin, il s'est félicité des progrès spectaculaires accomplis par la Chine dans le sens d'une amélioration du niveau de vie de la population et d'une réduction de la pauvreté, et il a fait savoir que le FMI se tenait prêt à aider la Chine de toutes les manières possibles dans son effort de réforme, notamment pour consolider le secteur financier. M. de Rato terminera sa visite en Asie par des consultations avec les dirigeants de Singapour et du Vietnam.



Rodrigo de Rato (à gauche), Directeur général du FMI, est accueilli à Tokyo par Sadakazu Tanigaki, Ministre des finances japonais.

Après s'être entretenu au Japon avec le Premier Ministre, Junichiro Koizumi, le Ministre des finances, Sadakazu Tanigaki, et le (voir page suivante)

Les institutions de Bretton Woods au XXI^e siècle . . .

Comment le FMI peut-il rester le garant du système financier international?

Le soixantième anniversaire des institutions de Bretton Woods est l'occasion de dresser un bilan et d'enrichir le débat sur l'avenir du FMI. Lors d'un symposium sur le FMI et la Banque mondiale au

XXI^e siècle organisé le 10 juin par le Comité de Bretton Woods, Timothy Geithner (Président de la Banque de réserve fédérale de New York et ancien Directeur du Département de l'élaboration et de l'examen des politiques du FMI) et William Rhodes (Président de Citibank) ont donné leur avis sur ce que le FMI pouvait faire pour s'adapter à l'évolution de l'économie mondiale et continuer de répondre efficacement aux besoins des pays membres.

Pour Timothy Geithner, l'une des tâches les plus urgentes consiste à aider les pays émergents à mieux s'équiper pour éviter les crises financières. Durant la décennie écoulée, ces pays ont progressé en la matière, grâce notamment à la plus grande capacité de leurs dirigeants d'appréhender la complexité des problèmes et à définir des solutions. Ils ont, dans l'ensemble, accru les réserves internationales, et, partant, élargi leur marge de manœuvre financière, (voir page 183)



M. Geithner (à gauche) : Le FMI devrait probablement se montrer plus ambitieux dans ses conseils de politique économique.

Dans ce numéro

181
Voyage de M. de Rato en Asie

181
Les institutions de Bretton Woods au XXI^e siècle

186
Les 60 ans du FMI : allocution de M. de Rato

187
M. Ahluwalia nommé à de nouvelles fonctions

188
L'ajustement budgétaire dans les programmes du FMI

192
Tensions sur le marché du travail dans les pays du Golfe

194
Les Caraïbes à l'heure de la mondialisation

196
Le G-8 décide de poursuivre les allègements de dette

Lire aussi . . .

184
Publications récentes

186
Principaux taux du FMI

190
Accords du FMI

191
Sur le site du FMI

M. de Rato salue les réformes engagées au Japon

(suite de la première page) Vice-Gouverneur de la Banque du Japon, Toshiro Muto, M. de Rato a souligné que «la reprise s'accélérait et se généralisait, et que les pressions déflationnistes diminuaient».

L'amélioration de la situation est due en partie à la reprise de l'économie mondiale, mais aussi «dans une large mesure, aux efforts déployés avec constance au niveau national», a dit M. de Rato. S'exprimant à Tokyo devant les journalistes du Club de la presse nationale du Japon, il a loué les réformes mises en œuvre par le gouvernement de M. Koizumi, en affirmant qu'elles avaient bénéficié non seulement à l'économie japonaise, mais aussi à l'Asie et au monde. Le FMI est convaincu que «si le programme de réformes du Premier Ministre est poursuivi, et compte tenu de l'orientation actuelle de la politique monétaire, la situation pourrait être encore meilleure à brève échéance».

Pas de triomphalisme

M. de Rato a cependant expliqué que, s'il y a tout lieu d'être optimiste aujourd'hui, «il subsiste d'importants défis, et des réformes devront être entreprises, afin notamment de stabiliser la dette publique et de consolider le système financier, pour permettre une expansion vigoureuse et durable». Reprenant à son compte le message que le FMI avait transmis aux autorités lors des consultations de mai au titre de l'article IV, M. de Rato a encouragé le Japon à profiter du climat économique mondial favorable pour poursuivre les réformes, non seulement en finissant d'assainir le secteur financier et celui des entreprises et en mettant fin à la déflation, mais aussi en entreprenant un rééquilibrage à moyen terme des finances publiques ainsi que de vastes réformes structurelles pour améliorer les perspectives de croissance à long terme du Japon.

Les périodes de nette reprise économique, comme celle que nous connaissons actuellement, sont un moment tout indiqué pour entreprendre les réformes qui, à terme, produiront une croissance soutenue. Interrogé plus particulièrement sur la viabilité des déficits commercial et courant des États-Unis, M. de Rato a répondu que le FMI, les autorités monétaires américaines et le Trésor américain partageaient le même avis, à savoir qu'il fallait accroître l'épargne intérieure principalement en réduisant le déficit public.

Quant au risque d'un ajustement désordonné de la valeur du dollar, M. de Rato a déclaré que, si on ne peut exclure une certaine volatilité, la situation est maintenant «beaucoup plus calme». Mais dans ce domaine aussi, c'est aujourd'hui qu'il faut commencer à résorber des déséquilibres. Sinon, «nous risquons de le payer plus tard par une plus grande volatilité».

Le FMI et l'intégration régionale

En ce qui concerne le mouvement en faveur d'une plus grande intégration régionale en Asie, y compris l'idée de créer un fonds monétaire régional, M. de Rato a assuré que non seulement le FMI suit avec intérêt ce qui se passe dans ce domaine en Asie et ailleurs, mais il y prend aussi autant que possible une part active. Le FMI reste convaincu, a-t-il dit, que, plus que jamais, une institution internationale est nécessaire pour garantir la stabilité financière mondiale, mais il ne voit aucune contradiction entre le rôle international du FMI et les initiatives régionales telles que l'accord de Chiang Mai sur les échanges de devises.

Quant aux perspectives d'intégration monétaire en Asie, l'expérience de l'Union européenne prouve que les unions monétaires sont réalisables, a noté M. de Rato. Mais elles supposent que certaines conditions soient remplies au préalable sur le plan de l'intégration des économies et des marchés, et elles exigent une volonté politique. Les monnaies ne sont pas seulement des instruments économiques, a-t-il rappelé, mais aussi des instruments politiques.

L'atterrissage en douceur de la Chine

Du Japon, M. de Rato s'est rendu à Pékin, où il a rencontré le Premier Ministre, Wen Jiabao, le Gouverneur de la Banque populaire de Chine, Zhou Xiaochuan, le Ministre des finances, Jin Renqing, et le Président de la Commission de contrôle bancaire, Liu Mingkang. Parmi les nombreux sujets abordés lors des entretiens, une place considérable a été accordée à l'état actuel de l'économie chinoise et aux efforts déployés récemment par les autorités pour ramener la croissance à un rythme plus soutenable en réglant le problème du surinvestissement.

M. de Rato a aussi abordé la question du taux de change et s'est réjoui d'entendre les autorités réaffirmer que la Chine jugeait souhaitable d'évoluer vers une plus grande souplesse dans ce domaine. Depuis un certain temps, le FMI estime qu'une politique allant dans ce sens servirait les intérêts de la Chine, en lui offrant une plus grande marge de manœuvre pour suivre une politique monétaire indépendante et faciliter l'adaptation aux changements structurels. Après un échange de vues sur les efforts déployés par le gouvernement chinois pour préserver la stabilité du système financier en réformant le secteur des banques, M. de Rato a rappelé l'engagement de longue date du FMI de soutenir les réformes de toutes les manières possibles, y compris au moyen d'une assistance technique. ■

Il subsiste d'importants défis, et des réformes devront être entreprises, afin notamment de stabiliser la dette publique et de consolider le système financier, pour permettre une expansion vigoureuse et durable.

Rodrigo de Rato

Les déclarations de M. de Rato à l'issue de ses visites au Japon et en Chine, ainsi que la transcription de son allocution au Club de la presse nationale du Japon, figurent sur le site Internet du FMI (www.imf.org).

M. Geithner : le FMI pourrait être plus efficace

(suite de la première page) amélioré la gestion budgétaire, réduit les déséquilibres extérieurs, assoupli les régimes de change et maîtrisé l'inflation.

Pourtant, M. Geithner a rappelé que les pays émergents avaient encore du chemin à parcourir. Selon lui, cette embellie globale cache de grandes disparités nationales et des facteurs de vulnérabilité subsistent. Par exemple, dans plusieurs pays, la dette publique pèse lourdement, voire continue de s'accroître. Au problème quantitatif s'ajoute la structure de la dette. Souvent libellée en devises et contractée à court terme, elle multiplie les risques de change, de liquidité et de taux d'intérêt. Parfois l'ampleur de la dette du secteur public met en péril le secteur bancaire et limite la marge de manœuvre des autorités. En outre, même lorsque la position extérieure s'améliore, rien n'exclut une rechute provoquée par le raffermissement de la demande intérieure. Enfin, aux risques de crise s'ajoute le fait que le surendettement peut freiner l'investissement intérieur et hypothéquer la croissance à long terme.

M. Geithner pense que le FMI peut aider ces pays à se stabiliser financièrement en les encourageant à assainir les bilans tout en leur proposant une assurance crédible pour parer aux situations — rares, on l'espère — où un financement exceptionnel devient incontournable. Cela dit, le FMI serait mieux à même de leur prêter main forte s'il renforçait ses propres activités de conseil et de surveillance, le cadre de restructuration de la dette souveraine et les instruments de financement.

Les conseils de politique économique

M. Geithner a fait remarquer que les études des services du FMI et du Bureau indépendant d'évaluation, parmi d'autres, ont critiqué les réformes prescrites par le FMI, pour leur manque d'ambition et leur tendance à soumettre les réformes et les ajustements aux contraintes politiques intérieures. Ainsi, par exemple, certains pays membres ont adopté des régimes de change incompatibles avec les autres politiques mises en œuvre. On reproche également au FMI de n'avoir pas su réagir efficacement au surendettement qui est à l'origine des problèmes bilantiels ainsi que de la gravité et de la complexité des crises qui frappent les pays émergents. Les études révèlent également que le FMI se montre trop tolérant à l'égard des décisions de politique économique des pays membres, même lorsqu'elles manquent de réalisme.

S'il estime que ces critiques sont injustes, car implicitement elles prêtent au FMI une trop grande influence sur les pays membres, M. Geithner reconnaît qu'elles ne sont pas dénuées de fondement. Il estime en effet que l'institution devrait probablement se montrer plus ambitieuse dans ses conseils de politique écono-

mique et s'abstenir de cautionner des politiques qui ne sont pas à la hauteur des exigences du moment. Il propose ainsi une démarche qui définisse les priorités à partir des risques. Cela permettrait ainsi d'assainir les bilans, de ramener les dettes souveraines à des niveaux plus gérables, d'accroître les réserves en prévision d'éventuels problèmes de liquidité et de maintenir des régimes de change adaptés. De cette manière, les crises de compte de capital auraient, selon lui, moins de chances de se produire et le climat serait plus propice à la croissance du secteur privé.

Le dispositif de surveillance

La surveillance, sur laquelle s'appuient ses conseils de politique économique, est une autre activité du FMI qui pourrait être renforcée. M. Geithner estime que sous sa forme actuelle, elle est mal adaptée aux petits pays émergents qui présentent une économie ouverte, manquent de crédibilité, ont une marge de manœuvre limitée face aux chocs et sont mal outillés face à l'évolution de l'environnement économique et financier. Il préconise en outre des évaluations plus franches et plus rapprochées de l'économie des pays membres. À l'heure actuelle, elles suivent un cycle de 12 à 24 mois et les conclusions ne sont rendues publiques qu'avec l'assentiment des autorités nationales. Selon lui, cette formule tend à éteindre le diagnostic et les remèdes prescrits. Qui plus est, les évaluations représentent l'avis du Conseil d'administration et non celui des services du FMI; les risques ne sont donc pas appréhendés de façon claire et directe. Enfin, le processus ne porte pas à conséquence pour les pays membres, car les évaluations critiques peuvent être mises à l'abri du domaine public.

M. Geithner a rappelé que le FMI avait examiné plusieurs formules pour renforcer sa surveillance. L'une des plus prometteuses consisterait à publier à intervalles plus rapprochés les évaluations de l'économie des pays membres dans un cadre à moyen terme défini par chacun d'eux. Ces évaluations permettraient de voir dans quelle mesure ils parviendraient à réduire les facteurs de vulnérabilité, à renforcer leurs capacités et à étayer les fondements structurels de la croissance. Pour M. Geithner, ce type de dispositif devrait aller de pair avec un accès aux ressources du FMI à titre préventif. À l'heure actuelle, la surveillance ne permet pas de vérifier effectivement les politiques économiques avant leur adoption; or, la prévention des crises commence par l'adoption de bonnes politiques. En outre, le FMI met ses ressources à disposition lorsque le besoin de financement devient impérieux.

L'accès à des ressources complémentaires à titre préventif ou conditionnel contribuerait à empêcher que



M. Geithner : L'accès à des ressources complémentaires à titre préventif ou conditionnel contribuerait à empêcher que les crises de liquidité passagères ne sapent la solvabilité du pays et n'entraînent le défaut de paiement.



M. Rhodes a souligné combien il était important de préserver deux des fonctions du FMI : l'appui aux réformes utiles et le rôle de catalyseur des financements privés.

les crises de liquidité passagères ne sapent la solvabilité du pays et n'entraînent le défaut de paiement. M. Geithner a expliqué qu'avec un dispositif de surveillance renforcé conçu pour contribuer à la bonne orientation des politiques mises en œuvre et, partant, à réduire les risques à terme, le FMI serait mieux à même de prévenir les grandes crises financières.

La restructuration de la dette souveraine

Durant ces dernières années, des progrès ont été accomplis dans l'amélioration du cadre de restructuration de la dette souveraine.

M. Geithner a notamment rappelé que les clauses d'action collective sont désormais la norme pour les obligations de droit étranger émises par les pays émergents.

Il a expliqué comment, selon lui, la communauté internationale pourrait s'attaquer de manière crédible aux situations où la restructuration de la dette d'un pays envers ses créanciers privés devient inéluctable. Deux conditions devraient être remplies pour que le FMI puisse prêter à un pays en défaut de paiement.

D'abord, le pays devrait s'engager à appliquer un programme d'ajustement crédible à moyen terme dont il définirait lui-même la mise en œuvre avec l'aval du FMI. Ce programme devrait offrir de bonnes perspectives de restructuration et de retour sur les marchés de capitaux.

Ensuite, le pays devrait mettre au point avec ses conseillers un cadre de restructuration crédible qui permette d'aboutir à un niveau d'endettement

gérable. Le FMI tracerait les grandes lignes de ce dispositif avalisé par les créanciers, dont l'application ferait l'objet d'un suivi et qui devrait être conforme au programme macroéconomique du pays et à ses perspectives de remboursement.

M. Geithner estime que, si la restructuration des arriérés était subordonnée à ce type de conditions, le système de restructuration s'en trouverait amélioré et le FMI serait mieux à même de contribuer à une bonne résolution des crises.

Les instruments de financement

Enfin, M. Geithner a formulé quelques suggestions relatives aux mécanismes de financement du FMI, pour permettre à celui-ci de relever plus efficacement les défis inhérents à une économie mondiale de plus en plus intégrée. Les réformes des années 90 (dont l'élargissement de l'assise financière du FMI, l'adoption de nouveaux guichets et la souplesse accrue dans l'échelonnement des ressources) ont eu des effets importants, au même titre que les réformes plus récentes destinées à faire en sorte qu'aucun décaissement d'envergure n'ait lieu sans assurances qu'il contribuera à la résolution de la crise.

M. Geithner a proposé que l'on s'appuie sur ces acquis pour doter les facilités du FMI d'un mécanisme d'assurance crédible. Concrètement, il faudrait d'abord qu'avant de recevoir des ressources du FMI un pays présente un cadre de politique économique propre à rétablir la confiance. Deuxièmement, pour que puissent être mobilisées d'autres ressources, le FMI devrait adapter les siennes aux besoins du pays.

Publications récentes

IMF Working Papers (Documents de travail, 15 \$)

- 04/84: "Does Financial Globalization Induce Better Macroeconomic Policies?" Irina Tytell, Shang-Jin Wei
- 04/85: "Interest Rate Defenses of Currency Pegs," Juan Sole
- 04/86: "Japan's Distressed Debt Market," Kazunari Ohashi and Manmohan Singh
- 04/87: "Revisions Policy for Official Statistics: A Matter of Governance," Carol S. Carson, Sarmad Khawaja, and Thomas K. Morrison
- 04/88: "Productivity Shocks, Learning, and Open Economy Dynamics," Roland E. Daumont
- 04/89: "Does Regulatory Governance Matter for Financial System Stability? An Empirical Analysis," Udaibir S. Das; Marc G. Quintyn, and Kina Chenard
- 04/90: "Forecasting Thailand's Core Inflation," Tao Sun
- 04/91: "Capital Income Taxation and Economic Growth in Open Economies," Geremia Palomba
- 04/92: "A Cointegration Model for Search Equilibrium Wage Formation," Lourens Broersma, Frank A.G. den Butter, and Udo Kock

- 04/93: "Debt Accumulation in the CIS-7 Countries: Bad Luck, Bad Policies, or Bad Advice," Thomas F. Helbling, Ashoka Mody, and Ratna Sahay

IMF Country Reports (Rapports sur les pays membres, 15 \$) (Nom du pays seul : rapport sur consultations article IV)

- 04/92: British Virgin Islands—Overseas Territory of the United Kingdom: Assessment of the Supervision and Regulation of the Financial Sector, Volume I—Review of Financial Sector Regulation and Supervision
- 04/93: British Virgin Islands—Overseas Territory of the United Kingdom: Assessment of the Supervision and Regulation of the Financial Sector, Volume II—Detailed Assessment of Observance of Standards and Codes
- 04/94: Norway
- 04/95: Burkina Faso: First Review Under the Three-Year Arrangement Under the PRGF, and Request for Waiver of Performance Criterion
- 04/96: India: Report on Observance of Standards and Codes—Data Module

Troisièmement, le FMI devrait doter ses instruments de la souplesse nécessaire pour adapter les programmes aux particularités locales et aux efforts déployés sur le front de la politique économique. (Par exemple, il devrait pouvoir concentrer ses ressources en début de programme si les circonstances le justifient.) Quatrièmement, il devrait se tenir prêt à soutenir les pays dans leurs initiatives de restructuration lorsque celles-ci sont raisonnables et que la situation s'y prête. Enfin, cinquièmement, le FMI devrait prendre des mesures pour ne pas être amené à avaliser des programmes peu solides risquant de refinancer le *statu quo*, et pour ne pas donner l'image d'une institution prête à cautionner ce type de démarche.

Pour M. Geithner, il s'agit là de propositions modestes qui ne perturberaient pas fondamentalement l'équilibre que les Statuts du FMI établissent entre les droits et les obligations des pays membres. Par contre, ces changements aideraient le FMI à faire face aux pressions financières que pourraient subir les pays émergents. Or, selon lui, vu le coût économique des crises récentes, c'est là un objectif important.

Le point de vue du secteur privé

Présentant la perspective d'un groupe bancaire d'envergure internationale, William Rhodes a dressé un bilan des soixante années d'existence du FMI et souligné combien il était important de préserver deux de ses fonctions : l'appui aux réformes utiles qui répondent aux critères de qualité élevés de l'institution, et le rôle de catalyseur des financements privés, qui permet aux pays d'avoir accès aux ressources dont ils

ont besoin pour leur croissance. L'expérience montre qu'en combinant judicieusement politiques économiques et financement officiel on peut rétablir la confiance des investisseurs et mobiliser les ressources privées, même dans les crises les plus graves.

Sur quoi le FMI devrait-il concentrer son attention à l'avenir? Selon M. Rhodes, il devrait insister sur les cinq points suivants pour préserver son rôle de garant du système financier international :

- Privilégier davantage la prévention des crises, notamment en renforçant le processus de consultation au titre de l'article IV.
- Accroître la transparence. Les progrès en la matière ont été considérables, mais il reste du chemin à parcourir.
- Instaurer une collaboration plus étroite avec le secteur privé. La création du Groupe consultatif sur les marchés de capitaux est un pas dans la bonne direction, mais il faut poursuivre cette initiative, voire la renforcer.
- Consolider la crédibilité de l'institution, en conciliant judicieusement ses rôles de créancier et d'arbitre.
- Veiller à l'application systématique des principes qu'elle défend. ■

Elisa Diehl

FMI, Département des relations extérieures

On trouvera à l'adresse www.brettonwoods.org de plus amples renseignements sur le symposium. À cette occasion, le Comité de Bretton Woods a en outre remis à Paul Volcker, ancien Président du Conseil de la Réserve fédérale, la première édition du «Global Leadership Award».

04/97: Democratic Republic of the Congo: Third Review Under the Three-Year Arrangement Under the PRGF and Request for Waiver of Performance Criteria
 04/98: Ukraine: Report on the Observance of Standards and Codes—Fiscal Transparency Module
 04/99: Guinea
 04/100: Guinea: Statistical Appendix
 04/101: Belize: Selected Issues and Statistical Appendix
 04/102: Belize
 04/103: Singapore: Selected Issues
 04/104: Singapore: Financial System Stability Assessment, including Reports on the Observance of Standards and Codes
 04/105: Singapore

04/106: Philippines: Report on the Observance of Standards and Codes—Banking Supervision
 04/107: Democratic Republic of São Tomé and Príncipe: Statistical Appendix
 04/108: Democratic Republic of São Tomé and Príncipe
 04/109: Peru: Report on the Observance of Standards and Codes—Fiscal Transparency Module
 04/110: Islamic State of Afghanistan: Staff-Monitored Program
 04/111: Chad
 04/112: Israel: Report on Observance of Standards and Codes—Fiscal Transparency Module
 04/113: Romania: Ex Post Assessment of Longer-Term Program Engagement

Ces publications peuvent être obtenues à l'adresse suivante : IMF Publication Services, Box X2004, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : publications@imf.org.

On trouvera sur le site www.imf.org des informations en anglais concernant le FMI. Le site www.imf.org/external/fre/index.htm propose une sélection de documents en français, dont le texte intégral du *Bulletin du FMI*, du *Supplément annuel consacré au FMI* et du magazine *Finances & Développement*.



La Banque d'Espagne, à Madrid, où s'est tenue la conférence.

Conférence de la Banque d'Espagne et du FMI . . .

Le FMI se prépare aux nouveaux défis qui s'annoncent

Même si un pays ne court lui-même aucun risque, il peut contribuer aux déséquilibres mondiaux et faire courir des risques au reste du monde.

Rodrigo de Rato

Lors d'une allocution prononcée à Madrid le 14 juin, le Directeur général du FMI, Rodrigo de Rato, a déclaré que l'institution qu'il dirige devrait réfléchir à de nouveaux moyens d'encourager les pays à écouter ses conseils et que la surveillance exercée par le FMI sur les économies des pays membres pouvait être sensiblement améliorée. «En matière de surveillance, on ne peut se contenter d'un système d'alerte rapide; il faut aussi inciter à agir sans délai», a-t-il dit, lors d'une manifestation organisée par la Banque centrale d'Espagne et le FMI à l'occasion du 60^e anniversaire des institutions de Bretton Woods.

Dans le cadre de sa surveillance, le FMI formule des conseils confidentiels de politique économique, auxquels s'ajoute la pression morale des autres pays. «Mais pression peut aussi signifier protection», a dit M. de

Rato. Avec les progrès de la mondialisation financière, il ne suffit plus de s'intéresser à chaque pays isolément et à sa vulnérabilité propre. «Même si un pays ne court lui-même aucun risque, il peut contribuer aux déséquilibres mondiaux et faire courir des risques au reste du monde.» À cet égard, M. de Rato a appelé les États-Unis à réduire leurs déficits et le Japon et l'Europe à engager des réformes pour stimuler la croissance économique.

Des prêts élevés peuvent être nécessaires

M. de Rato a aussi répondu à ceux qui reprochent au FMI d'avoir accordé des prêts élevés à des pays émergents tels la Corée, le Brésil et la Turquie. «L'octroi de certains prêts élevés a pu susciter des préoccupations en donnant l'impression que les décisions du FMI en la matière étaient dictées en partie par l'importance géopolitique d'un pays ou d'autres facteurs», a-t-il dit. Pourtant, outre ces prêts très remarquables, «le FMI apporte aussi un soutien substantiel à des pays dont la situation ne présente pas de risque systémique ou qui ne figurent pas forcément en bonne place dans les préoccupations géopolitiques de nos plus grands actionnaires».

Les décisions de prêt du FMI doivent respecter le principe de l'uniformité de traitement. Et étant donné qu'aucun pays n'est exactement identique à un autre, le FMI a mis au point des arrangements financiers qui répondent à des besoins différents. Dans la plupart des cas, les limites d'accès normales aux ressources du FMI sont suffisantes, mais dans certains cas rares «un accès exceptionnel peut être nécessaire pour mettre le système financier mondial à l'abri de certains risques», a déclaré M. de Rato.

Les prêts élevés sont rendus nécessaires par la mondialisation financière, processus dont il faut plutôt se

Principaux taux du FMI

Semaine commençant le	Taux d'intérêt du DTS	Taux de rémunération	Taux de commission
21 juin	1,84	1,84	2,83
28 juin	1,82	1,82	2,80

Le taux d'intérêt du DTS et le taux de rémunération des avoirs correspondent à une moyenne pondérée des taux d'intérêt d'instruments à court terme émis sur les marchés monétaires des pays dont les monnaies — euro, yen, livre sterling et dollar EU — composent le panier de calcul du DTS. Le taux de rémunération des avoirs est le taux de rendement de la position rémunérée des États membres dans la tranche de réserve. Le taux de commission correspond à un pourcentage du taux du DTS et représente le coût d'utilisation des ressources du FMI. Les trois taux sont calculés le vendredi et appliqués la semaine suivante. Les taux de rémunération et de commission de base sont ajustés en fonction des arrangements conclus au titre de la répartition des charges. Pour connaître les derniers taux, appeler le (202) 623-7171, ou se reporter au site du FMI : www.imf.org/cgi-shl/bur.pl?2004.

Des informations générales sur les finances, y compris ces taux, sont disponibles à www.imf.org/external/fin.htm.

Source : Département financier du FMI

féliciter, car il ouvre aux capitaux privés des possibilités d'investissement dans des pays qui peuvent utiliser cet argent de façon productive. Mais, selon M. de Rato, les bienfaits que l'on attendait de la mondialisation financière ne se sont pas encore entièrement matérialisés. En fait, dans de nombreux pays émergents, les flux de capitaux sont eux-mêmes devenus un facteur d'instabilité. Cela a engendré un nouveau type de choc qui est beaucoup plus difficile à gérer que les déséquilibres des comptes courants, dont le FMI a l'habitude.

La Corée est l'un des pays qui a eu besoin d'un prêt très important du FMI pour retrouver la stabilité financière. Le prêt de 21 milliards de dollars que le FMI a accordé à la Corée en décembre 1997 était indéniablement très élevé, mais il a atteint son but : dès 1999, le pays avait renoué avec une croissance économique vigoureuse et il a même réussi à rembourser le FMI par anticipation.

Les situations exceptionnelles appellent des mesures exceptionnelles, mais «de toute évidence, il faut aussi que le FMI puisse dire «non» dans certains cas, avec peut-être plus de fermeté et, surtout, d'une façon plus prévisible», a précisé M. de Rato. Si les pays savaient que, dans certaines circonstances, le FMI refusera probablement de leur accorder un prêt, ils adopteraient peut-être d'emblée de meilleures politiques. «Pour en arriver là, il faut trouver des moyens de lier l'accès aux ressources du FMI de manière plus explicite aux efforts déployés par le pays avant la crise», a dit M. de Rato.

M. de Rato félicite M. Ahluwalia, nommé à de hautes fonctions en Inde

Le 21 juin, M. de Rato, Directeur général du FMI, a félicité Montek Singh Ahluwalia, le premier Directeur du Bureau indépendant d'évaluation (BIE), de sa nomination au poste de Président adjoint de la Commission de planification de l'Inde (un poste de rang ministériel). De nationalité indienne, M. Ahluwalia, fort d'une longue expérience dans l'administration de son pays, dirigeait depuis juillet 2001 le BIE, organisme créé pour examiner de façon indépendante les politiques et activités du FMI afin de renforcer la culture d'apprentissage de l'institution.

Pour établir le premier programme de travail du BIE, M. Ahluwalia a procédé à de nombreuses consultations, dans l'organisation et à l'extérieur, avant de choisir les trois premiers thèmes qui seraient étudiés, à savoir l'ajustement budgétaire dans les programmes appuyés par le FMI, le rôle du FMI dans trois crises du compte de capital (Brésil, Corée et Indonésie) et l'utilisation prolongée des ressources du FMI. Ces études, qui ont été présentées au Conseil d'administration du FMI en 2002-03, ont ensuite été publiées et ont incité le FMI à modifier ses politiques et procédures.

Sous la houlette de M. Ahluwalia, le BIE a entrepris une deuxième série d'études, dont les résultats devraient être présentés au Conseil d'administration dans le courant de l'année. Elles portent notamment sur la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (le principal guichet

La coordination est essentielle

Le FMI devrait aussi mener une réflexion sur son travail dans les pays à faible revenu. M. de Rato espère que le rapport imminent du Bureau indépendant d'évaluation du FMI sur la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (principal guichet de prêt du FMI pour les pays pauvres) et sur les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (que tous les pays pauvres recevant un concours du FMI sont tenus d'élaborer) aidera le FMI à déterminer comment il pourrait être plus efficace dans les pays à faible revenu.

Le FMI devrait veiller à mieux coordonner son action avec celle des autres institutions internationales, telles que la Banque mondiale, diverses agences des Nations Unies, les banques régionales de développement et l'Organisation mondiale du commerce, a déclaré M. de Rato. Cela vaut pour tous les domaines de compétence du FMI, «mais tout particulièrement pour notre travail dans les pays à faible revenu, où nous ne sommes qu'un des nombreux partenaires aidant les pays à atteindre leurs objectifs de développement à long terme». ■

L'allocation de M. de Rato, intitulée «The IMF at 60—Evolving Challenges, Evolving Role», a été prononcée le 14 juin lors d'une conférence intitulée «Dollars, Debts, and Deficits—60 Years After Bretton Woods», organisée par la Banque d'Espagne et le FMI. Le texte intégral de l'allocation figure sur le site Internet du FMI (www.imf.org).

d'aide concessionnelle du FMI en faveur des pays à faible revenu); les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, établis avec le FMI et la Banque mondiale (qui encouragent les pays à élaborer et à prendre en main leurs propres réformes, et à planifier leur développement); le rôle du FMI en Argentine de 1991 à 2002; le programme d'assistance technique du FMI.

M. de Rato a souligné que, comme premier Directeur du BIE, M. Ahluwalia s'était acquitté de sa tâche avec brio et que le FMI avait grandement bénéficié des rapports approfondis et fort pertinents du BIE sur les programmes et les politiques du FMI. Il a ajouté que, tout au long de sa carrière dans la fonction publique, M. Ahluwalia s'était consacré à la mise en œuvre de politiques économiques saines. «Rien d'étonnant donc à ce que, alors que l'Inde poursuit ses réformes économiques, les autorités fassent à nouveau appel à M. Ahluwalia, a dit M. de Rato. Le FMI et le BIE, qui connaissent sa rigueur et son dévouement, regretteront son absence.»



Forum du livre du FMI . . .

Le FMI fixe-t-il des objectifs budgétaires trop stricts?

Les conseils de politique budgétaire que le FMI donne à ses membres retiennent généralement beaucoup d'attention. Sont-ils trop rigides, comme l'affirment certains? C'est ce que se sont demandé

Marcelo Selowsky (Sous-Directeur du Bureau indépendant d'évaluation — BIE), Allan Meltzer (Carnegie-Mellon University et American Enterprise Institute) et Nancy Birdsall (Center for Global Development) au Forum du livre du FMI qui s'est tenu le 8 juin dernier.



M. Selowsky : Le FMI n'encourage pas assez énergiquement les autorités à rappeler les contribuables connus à leurs obligations fiscales, en particulier s'ils sont puissants.

Le FMI dispense-t-il des conseils de politique budgétaire «passe-partout»? C'est ce que pensent ceux qui soutiennent que l'austérité préconisée régulièrement par l'institution freine la croissance et les dépenses sociales, et pénalise en particulier les pauvres. D'autres estiment que le rôle majeur conféré par le FMI à la réduction du déficit budgétaire crée des dysfonctionne-

ments et des inégalités et empêche peut-être de réaliser des réformes structurelles durables.

Les critiques sont-elles justifiées?

Que valent ces critiques? On trouvera des éléments de réponse dans un rapport de septembre 2003 du BIE intitulé *Fiscal Adjustment in IMF-Supported Programs*. Selon son principal auteur, M. Selowsky, les mesures d'ajustement budgétaire figurant dans les programmes sont beaucoup plus hétérogènes qu'on ne le pense d'habitude. Ainsi, contrairement à l'idée largement répandue que les programmes appuyés par le FMI prônent systématiquement l'austérité par exemple, l'étude signale nombre de pays dont le programme prévoyait en fait une hausse du déficit budgétaire et des dépenses par rapport au PIB. Rien ne permet non plus d'affirmer (sauf dans le cas des crises du compte de capital) que la croissance a été plus lente durant le programme que pendant la période antérieure à la crise.

Dans certains domaines, toutefois, il a noté que les programmes pèchent peut-être par un certain parti pris. Il a constaté que les projections de reprise de la demande privée et de la croissance établies par le FMI sont très optimistes, en particulier lorsque le pays traverse une période très difficile. Sur le plan budgétaire, cet optimisme peut amener à sous-estimer la nécessité de mesures anticycliques et à adopter une politique trop restrictive. Le redressement de la demande privée étant inférieur aux projections, il se peut que la demande globale le soit elle aussi. À l'évidence, la politique budgétaire ne devrait pas être établie uniquement en fonction de

considérations anticycliques lorsque le niveau de la dette est déjà trop élevé. Le problème est que toutes les considérations sur lesquelles elle repose ne sont pas bien exposées dans les documents du programme. L'ampleur et le rythme de l'ajustement budgétaire envisagé ne sont pas clairement expliqués. D'après M. Selowsky, les programmes tablent beaucoup trop sur la taxe sur la valeur ajoutée et pas suffisamment sur la lutte contre la fraude en matière de droits de douane, d'impôt sur le revenu et d'impôt sur les sociétés. Le FMI n'encourage pas assez énergiquement les autorités à rappeler les contribuables connus à leurs obligations fiscales, en particulier s'ils sont puissants.

Examinant l'impact des ajustements budgétaires sur les dépenses sociales, qui contribuent fortement au mieux-être des pauvres, le rapport conclut que, dans l'ensemble, ces dépenses ne sont pas inférieures à ce qu'elles auraient été en l'absence de programme appuyé par le FMI. Des études approfondies par pays montrent cependant que, même si le niveau global des dépenses sociales est préservé, celles qui sont les plus utiles aux pauvres peuvent être évincées au profit, entre autres, des traitements du secteur public.

Le rapport formule des recommandations spécifiques dans ces divers domaines. La surveillance devrait permettre d'établir clairement l'ordre des réformes budgétaires structurelles et d'éliminer les contraintes qui pèsent sur l'action des pouvoirs publics. La surveillance et les programmes devraient se renforcer mutuellement, les réformes qui nécessitent davantage de temps étant reprises et poursuivies dans les programmes successifs. En ce qui concerne les questions sociales, le rapport invite le FMI à encourager fortement les pays à concevoir des programmes et des dispositifs pour protéger les plus vulnérables en cas de compressions budgétaires. Toutes ces mesures ne peuvent être mises en place à la dernière minute en pleine crise. Selon M. Selowsky, les pays devraient prendre l'initiative à cet égard, ce qui en outre leur donnerait une meilleure maîtrise de leur programme.

Importance des réalités politiques

M. Meltzer et M^{me} Birdsall ont souligné la qualité technique de l'étude. M. Meltzer l'a trouvée complète et minutieuse et ses conclusions, équilibrées. M^{me} Birdsall s'est réjouie qu'elle réponde à des critiques de longue date, exagérées et parfois erronées, de la façon dont le FMI aborde les réformes budgétaires. En même temps, toutefois, le rapport traite de manière délibérément simpliste, d'après elle, les réalités politiques de la répartition des revenus et de la protection sociale, dans les pays en développement notamment, où les institutions sont fragiles, les



M. Meltzer : Les facteurs extérieurs jouent à l'évidence un rôle, mais l'appui des milieux politiques est déterminant pour la réalisation des objectifs de réforme.

freins et contrepoids font défaut et il n'y a pas encore d'institutions économiques saines.

Selon M. Meltzer, le rapport nous apprend que nombre de pays n'atteignent pas les objectifs qu'ils se fixent en matière de finances publiques, de croissance et de réformes structurelles. Pourquoi? Les facteurs extérieurs jouent à l'évidence un rôle, a-t-il fait observer, mais l'appui des milieux politiques est déterminant pour la réalisation des objectifs de réforme; il a par ailleurs ajouté que le rapport avance des explications en précisant que, en matière de politique budgétaire, si la réforme structurelle est trop lente, l'ajustement se fait mal et les recettes ne répondent pas aux attentes.

Comment dynamiser les programmes?

Que faire pour qu'un plus grand nombre de programmes atteignent leurs objectifs? Dans le rapport, les administrateurs du FMI insistent sur la nécessité que les pays eux-mêmes aient la maîtrise de la réforme fiscale et de son application. M. Meltzer estime que cette approche est juste et souhaitable, mais il ajoute que, pour que les réformes budgétaires, entre autres, réussissent, il faut que le FMI se réforme lui-même en sortant du schéma direction-contrôle-octroi de fonds contre la promesse de réformes.

D'après M. Meltzer, le Conseil d'administration du FMI ne s'intéresse guère aux échecs des programmes. Si les administrateurs voulaient vraiment que les programmes soient couronnés de succès, ils assujettiraient les paiements non plus à des promesses, mais aux résultats, autrement dit à un système d'incitations. Il est intéressant de constater que la perspective d'entrer dans l'Union européenne a encouragé la Turquie à prendre son programme beaucoup plus au sérieux; dans le cas de l'Inde, les incitations sont venues d'une comparaison entre son taux de croissance et les résultats nettement meilleurs obtenus par la Chine grâce à son programme. À l'évidence, des réformes qui étaient politiquement impossibles sont devenues possibles.

Poussant son argumentation, M. Meltzer s'est demandé pourquoi certains pays se développent et d'autres non. Comme le montrent tous les travaux actuels sur le sujet, la réponse tient aux institutions. Le développement ne peut être durable que si les pays adoptent les institutions voulues. Pour éviter ou résoudre les crises, ils doivent réaménager leurs institutions de façon à ce que leurs dirigeants aient l'obligation de défendre la réforme et de se donner les moyens de la poursuivre et de la soutenir pendant la période souvent coûteuse de l'ajustement. Pour M. Meltzer, le FMI ne peut amener un pays à agir contre le gré de ses citoyens ou de leurs représentants. Tout en partageant ce point de vue, M^{me} Birdsall a précisé qu'on ne peut se contenter de baisser les bras lorsqu'un pays ne répond pas aux incitations.

Redéfinir le contrat social

M. Meltzer a souligné que, si le rapport s'interroge sur la capacité des pays d'assurer la protection sociale pendant les périodes d'ajustement et de crise, en revanche, il ne parle guère de répercuter le fardeau de l'ajustement en haut de l'échelle des revenus, ajoutant que les décisions de cette nature doivent être prises dans le pays et non à Washington. Qu'est-ce qui pourrait amener le FMI à se réformer? Ce serait pour lui une façon de dire à ses détracteurs, qui sont nombreux et virulents, qu'il encourage les réformes et l'ajustement et qu'il laisse aux pays le soin de prendre les décisions en matière de protection sociale et de répartition des revenus.

Le rapport suggère au FMI d'inviter régulièrement les pays, lors des consultations au titre de l'article IV, à recenser les programmes et les services sociaux essentiels qu'ils aimeraient voir protégés en cas de choc. Selon M. Selowsky, il s'agit de permettre aux pays d'internaliser ces programmes et de les concevoir, notamment leur volet budgétaire, avec les organismes spécialisés, comme la Banque mondiale et l'OMS.

M^{me} Birdsall a fait sienne cette recommandation qui, à son avis, cadre avec le fait que, depuis longtemps, le FMI encourage une programmation budgétaire à moyen terme saine permettant aux pays de recourir à l'austérité à un moment donné afin d'être en mesure d'effectuer ultérieurement des dépenses anticycliques. Le FMI aiderait ainsi les pays à protéger l'ajustement des finances publiques contre les pressions politiques fâcheuses, mais aussi cesserait de donner en général l'impression — qui nuit à son efficacité — que sa défense âpre et irréfléchie de la discipline budgétaire incite à répercuter les réductions de dépenses sur les pauvres.

Et M^{me} Birdsall de conclure qu'au XXI^e siècle le FMI devrait diffuser plus efficacement le message que la politique sociale ne se limite pas à augmenter les dépenses d'éducation et de santé. Dans une économie ouverte, un bon contrat social doit être fondé sur une discipline budgétaire qui encourage la baisse des taux d'intérêt, crée des emplois, réduit au minimum les besoins d'emprunt et prévoit la possibilité de recourir aux dépenses anticycliques pour protéger les pauvres. Cela ouvrirait, dans le domaine des recettes et des dépenses, un nouvel espace politique dans lequel, à long terme, le FMI pourrait assurément apporter sa contribution inestimable à la lutte contre la pauvreté et les inégalités dans le monde. ■

Christine Ebrahim-zadeh
FMI, Département des relations extérieures



M^{me} Birdsall : Un bon contrat social doit être fondé sur une discipline budgétaire qui encourage la baisse des taux d'intérêt, crée des emplois, réduit au minimum les besoins d'emprunt et prévoit la possibilité de recourir aux dépenses anticycliques pour protéger les pauvres.

Le rapport intégral du BIE, intitulé *Fiscal Adjustment in IMF-Supported Programs* figure à l'adresse <http://www.imf.org/External/NP/ieo/2003/fis/pdf/main.pdf>. Voir également l'entretien avec M. Selowsky sur les conclusions et les recommandations de l'étude dans le *Bulletin du FMI* du 15 septembre 2003, page 262.

Accords du FMI au 31 mai

Pays membre	Date de l'accord	Date d'expiration	Total approuvé	Solde non tiré
(millions de DTS)				
Accords de confirmation				
Argentine	20 sept. 2003	19 sept. 2006	8.981,00	4.810,00
Bolivie	2 avr. 2003	15 juin 2004	85,75	21,43
Brésil	6 sept. 2002	31 mars 2005	27.375,12	10.175,48
Colombie	15 janv. 2003	14 janv. 2005	1.548,00	1.548,00
Gabon	28 mai 2004	30 juin 2005	69,44	69,44
Jordanie	3 juil. 2002	2 juil. 2004	85,28	74,62
Macédoine, ex-Rép. youg. de	30 avr. 2003	15 juin 2004	20,00	8,00
Paraguay	15 déc. 2003	31 mars 2005	50,00	50,00
République Dominicaine	29 août 2003	28 août 2005	437,80	306,46
Turquie	4 févr. 2002	3 févr. 2005	12.821,20	1.360,80
Ukraine	29 mars 2004	28 mars 2005	411,60	411,60
Uruguay	1 ^{er} avr. 2002	31 mars 2005	2.128,30	559,20
Total			54.013,49	19.395,03
Accords élargis de crédit				
Sri Lanka	18 avr. 2003	17 avr. 2006	144,40	123,73
Serbie-et-Monténégro	14 mai 2002	13 mai 2005	650,00	350,00
Total			794,40	473,73
Accords FRPC				
Albanie	21 juin 2002	20 juin 2005	28,00	12,00
Arménie	23 mai 2001	31 déc. 2004	69,00	9,00
Azerbaïdjan	6 juil. 2001	31 mars 2005	80,45	38,61
Bangladesh	20 juin 2003	19 juin 2006	347,00	248,00
Burkina Faso	11 juin 2003	10 juin 2006	24,08	17,20
Burundi	23 janv. 2004	22 janv. 2007	69,30	42,90
Cameroun	21 déc. 2000	20 déc. 2004	111,42	31,83
Cap-Vert	10 avr. 2002	9 avr. 2005	8,64	3,72
Congo, Rép. dém. du	12 juin 2002	11 juin 2005	580,00	79,93
Côte d'Ivoire	29 mars 2002	28 mars 2005	292,68	234,14
Dominique	29 déc. 2003	28 déc. 2006	7,69	5,02
Éthiopie	22 mars 2001	31 juil. 2004	100,28	10,43
Gambie	18 juil. 2002	17 juil. 2005	20,22	17,33
Ghana	9 mai 2003	8 mai 2006	184,50	131,80
Guyana	20 sept. 2002	19 mars 2006	54,55	43,03
Honduras	27 févr. 2004	26 févr. 2007	71,20	61,03
Kenya	21 nov. 2003	20 nov. 2006	175,00	150,00
Lesotho	9 mars 2001	30 juin 2004	24,50	3,50
Madagascar	1 ^{er} mars 2001	1 ^{er} mars 2005	91,65	22,70
Malawi	21 déc. 2000	20 déc. 2004	45,11	32,23
Mauritanie	18 juil. 2003	17 juil. 2006	6,44	5,52
Mongolie	28 sept. 2001	31 juil. 2005	28,49	16,28
Népal	19 nov. 2003	18 nov. 2006	49,91	42,78
Nicaragua	13 déc. 2002	12 déc. 2005	97,50	55,71
Niger	22 déc. 2000	30 juin 2004	59,20	8,44
Ouganda	13 sept. 2002	12 sept. 2005	13,50	8,00
Pakistan	6 déc. 2001	5 déc. 2004	1.033,70	344,56
République dém. pop. lao	25 avr. 2001	24 avr. 2005	31,70	13,58
République kirghize	6 déc. 2001	5 déc. 2004	73,40	19,12
Rwanda	12 août 2002	11 août 2005	4,00	2,86
Sénégal	28 avr. 2003	27 avr. 2006	24,27	17,33
Sierra Leone	26 sept. 2001	25 mars 2005	130,84	28,00
Sri Lanka	18 avr. 2003	17 avr. 2006	269,00	230,61
Tadjikistan	11 déc. 2002	10 déc. 2005	65,00	39,20
Tanzanie	16 août 2003	15 août 2006	19,60	14,00
Total			4.291,82	2.040,39

FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Source : Département financier du FMI

Les accords au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) visent à corriger les difficultés de balance des paiements dues à des problèmes structurels.

En anglais sur le site www.imf.org
Communiqués de presse

- 04/105 : Le Conseil d'administration examine la stratégie de la réduction de la pauvreté de Djibouti, 4 juin
- 04/106 : Déclaration de la mission du FMI au Malawi, 4 juin
- 04/107 : Approbation d'un accord FRPC avec la Géorgie d'un montant de 144 millions de dollars, 4 juin
- 04/108 : Déclaration du FMI à l'issue des consultations de 2004 au titre de l'article IV avec la Jamaïque, 4 juin
- 04/109 : Achèvement de la troisième revue de l'accord élargi avec la Serbie-et-Monténégro et approbation d'un décaissement de 147 millions de dollars, 7 juin
- 04/110 : Le Directeur général du FMI, Rodrigo de Rato, nomme Jorge Márquez-Ruarte au poste de Directeur des ressources humaines, 7 juin
- 04/111 : La République démocratique du Congo participe officiellement au Système général de diffusion des données du FMI, 9 juin
- 04/112 : Approbation d'un accord de confirmation avec le Pérou de 422,8 millions de dollars sur 26 mois, 9 juin
- 04/113 : Achèvement de la troisième revue de l'accord de confirmation avec la Bolivie, approbation d'un décaissement de 16 millions de dollars et prolongation de l'accord, 10 juin
- 04/114 : Achèvement des deuxième et troisième revues de l'accord FRPC avec le Rwanda, approbation d'un décaissement de 1,68 million de dollars et octroi d'une assistance intérimaire additionnelle de 6,6 millions de dollars au titre de l'Initiative PPTÉ renforcée, 10 juin
- 04/115 : Déclaration de Takatoshi Kato, Directeur général adjoint, lors d'un Séminaire à Trinité-et-Tobago, 14 juin
- 04/116 : Le Directeur général du FMI, Rodrigo de Rato, se rend au Japon, en Chine, à Singapour et au Vietnam, 15 juin
- 04/117 : Approbation d'un accord FRPC avec la Zambie d'un montant de 320,41 millions de dollars, 16 juin
- 04/118 : Achèvement de la septième revue de l'accord de confirmation avec le Brésil, 18 juin
- 04/119 : Déclaration du Directeur général sur la nomination de Montek Singh Ahluwalia, 21 juin (voir page 187)
- 04/120 : Approbation de principe d'un accord FRPC avec le Mozambique d'un montant de 16,6 millions de dollars, 21 juin
- 04/121 : Déclaration du Directeur général, Rodrigo de Rato, à l'issue de sa visite au Japon, 22 juin (voir page 181)
- 04/122 : Déclaration des services du FMI sur les discussions concernant la huitième revue de l'accord de confirmation avec la Turquie, 22 juin
- 04/123 : Déclaration de la mission du FMI chargée des consultations de 2004 au titre de l'article IV avec la République islamique d'Iran, 23 juin
- 04/124 : Achèvement de la huitième revue du programme FRPC du Pakistan et approbation d'un décaissement de 253 millions de dollars, 23 juin
- 04/125 : Approbation d'un accord FRPC avec le Mali d'un montant de 13,7 millions de dollars, 23 juin
- 04/126 : Déclaration du Directeur général, Rodrigo de Rato, à l'issue de sa visite en République populaire de Chine, 24 juin (voir page 181)

Notes d'information au public

- 04/63 : Le Conseil d'administration du FMI approuve le budget administratif et le budget d'équipement pour l'exercice 2005, 16 juin
- 04/64 : Achèvement des consultations de 2004 au titre de l'article IV avec la Suisse, 18 juin
- 04/65 : Achèvement des consultations de 2004 au titre de l'article IV avec la Bulgarie, 18 juin

Discours

- «Economic Growth in a Shrinking World: The IMF and Globalization», Anne Krueger, Directrice générale par intérim, Pacific Council on International Policy, San Diego, 2 juin
- «Opportunities for Emerging and Developing Countries in International Standard Setting: An IMF Perspective», Agustín Carstens, Directeur général adjoint, Quatrième séminaire annuel FMI-Banque mondiale-Réserve fédérale — «Basel II: The International Banking System at the Crossroads», Washington, 2 juin
- «Promoting International Financial Stability: The IMF at 60», Anne O. Krueger, Directrice générale par intérim, UCSD Economic Roundtable, San Diego, 3 juin
- «Letting the Future In: India's Continuing Reform Agenda», Anne O. Krueger, Directrice générale par intérim, Stanford India Conference, 4 juin
- «Anti-Money Laundering and Combating the Financing of Terrorism: The Challenges Ahead», Agustín Carstens, Directeur général adjoint, Séminaire du FMI sur l'évolution actuelle du droit monétaire et financier, Washington, 4 juin
- Allocation d'ouverture de Takatoshi Kato, Directeur général adjoint, Séminaire sur le défi du développement dans les Caraïbes, port d'Espagne, Trinité, 11 juin
- «The Caribbean Economies: Adjusting to the Global Economy», Anoop Singh, Directeur, Département Hémisphère occidentale, Séminaire sur le défi du développement dans les Caraïbes, port d'Espagne, Trinité, 11 juin
- «The Role of the IMF in the Caribbean», José Fajgenbaum, Directeur adjoint, Département Hémisphère occidentale, Séminaire sur le défi du développement dans les Caraïbes, port d'Espagne, Trinité, 12 juin
- «The IMF at 60—Evolving Challenges, Evolving Role», Rodrigo de Rato y Figaredo, Directeur général du FMI, Conférence de la Banque d'Espagne et du FMI intitulée «Dollars, Debts and Deficits—60 Years After Bretton Woods», Madrid, 14 juin

Transcriptions

- Points de presse de Thomas C. Dawson, Directeur du Département des relations extérieures, 13 mai et 27 mai
- «Standards and Codes: Can They Prevent Financial Crises?» Forum du livre du FMI, 27 mai
- Points de presse de Rodrigo de Rato, Directeur général du FMI, 9 juin et 22 juin

FRPC = Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance

Pays du Golfe : tensions sur le marché du travail

Pendant plusieurs décennies, les administrations publiques des pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont joué le rôle d'employeur de premier et de dernier ressort. Les nationaux y trouvaient un emploi et les étrangers occupaient les postes vacants du secteur privé non pétrolier. Depuis plusieurs années, cependant, le nombre de jeunes nationaux qui entrent dans la vie active dépasse de plus en plus la capacité des économies de créer des emplois — situation aggravée par les problèmes structurels du marché du travail. Dans une nouvelle étude du FMI, Ugo Fasano, du Département Moyen-Orient et Asie centrale, et Rishi Goyal, du Département Hémisphère occidental, se sont penchés sur les méthodes auxquelles les autorités du CCG ont eu recours pour faire face à cette situation. Christine Ebrahimpzadeh s'est entretenue avec eux pour le Bulletin.

BULLETIN : Quelles sont à votre avis les caractéristiques actuelles des marchés du travail du CCG?

M. FASANO : Bien que l'on manque de statistiques sur les marchés du travail des pays du Golfe, il semble que les nationaux, notamment ceux qui arrivent sur le marché, commencent à souffrir du chômage et que la période de recherche d'un premier emploi s'est allongée. Néanmoins, les pressions sont différentes selon les pays. Elles sont plus fortes à Bahreïn, à Oman et en Arabie Saoudite, dont la population active compte déjà un pourcentage relativement élevé de nationaux qu'au Koweït, au Qatar et dans les Émirats arabes unis. De plus, les problèmes structurels, tels que le décalage entre les qualifications d'emplois nationaux et celles que recherche le secteur privé, compliquent l'ajustement.

BULLETIN : À quoi sont dues les tensions qui apparaissent sur le marché du travail?

M. GOYAL : À trois grandes tendances principales. Premièrement, en raison de la forte natalité de ces dernières décennies, un nombre croissant de jeunes nationaux entrent dans la vie active. On estime que, depuis plusieurs années, la population active locale a progressé d'environ 4 % par an dans la plupart des pays du CCG. Il est vraisemblable qu'à moyen terme cette tendance se confirme, car dans tous ces pays, un pourcentage important de la population a moins de quatorze ans et un nombre croissant de femmes arrivent sur le marché du travail.

Deuxièmement, l'État n'est pratiquement plus en mesure de jouer le rôle d'employeur de premier et de dernier ressort pour ses nationaux. Dans la plus grande partie des pays, la masse salariale dépasse maintenant 10 % du PIB et ne peut continuer à grossir sans compromettre les dépenses prioritaires d'édu-

cation et de santé — qui doivent augmenter pour accompagner l'évolution démographique actuelle —, et sans réduire encore la capacité des budgets de faire face à un choc pétrolier éventuel. Les administrations publiques ont aussi commencé à ne plus recruter que des nationaux spécialistes de ces domaines prioritaires.

Troisièmement, le secteur non pétrolier n'a pas connu une expansion aussi rapide que la main-d'œuvre locale. Qui plus est, la plupart des emplois sont créés dans des secteurs tels que le commerce, le bâtiment, l'industrie manufacturière et les services domestiques; ils exigent relativement peu de qualifications, sont assez mal payés et n'intéressent pas les nationaux. Dans le même temps, le secteur privé a continué d'avoir accès à une offre élastique d'ouvriers expatriés à des salaires compétitifs au niveau international.

BULLETIN : Vous avez aussi mentionné que les faiblesses structurelles avaient exacerbé les difficultés.

M. FASANO : L'ajustement sera d'autant plus difficile que le marché du travail est segmenté en termes de salaires, de qualifications et de secteurs d'emplois. Cette segmentation s'explique par le fait que les nationaux sont implicitement assurés d'être employés par l'État et que les règles de recrutement et de licenciement sont relativement plus souples pour les travailleurs expatriés. Les nationaux préfèrent travailler pour les administrations publiques parce qu'elles paient mieux et offrent des avantages (prestations sociales, retraite, sécurité de l'emploi et temps de travail moins long). Cette garantie implicite dont jouissent les nationaux signifie que le salaire minimum des nouveaux arrivants sur le marché du travail local est élevé.

En outre, comme je l'ai déjà dit, les nationaux n'ont pas les qualifications que recherche le secteur privé. Pourquoi les nationaux prendraient-ils la peine d'acquérir les compétences et la formation recherchées par le secteur privé, et cela en dépit de la quasi-gratuité de l'enseignement, s'ils sont assurés d'un emploi dans le secteur public? Il est tout aussi surprenant que les universités ne soient pas très fréquentées, même en comparaison avec les pays où le revenu par habitant est comparable — même si les inscriptions sont en hausse sur une longue période.

BULLETIN : Qu'ont fait les gouvernements de la région pour résoudre ce problème?

M. GOYAL : Aujourd'hui, la proportion de nationaux du CCG qui travaillent dans le secteur public va de près de 35 % à Bahreïn à plus de 90 % dans les Émirats arabes unis. Bahreïn a commencé à diversifier son économie avant les autres pays du CCG et son secteur privé compte maintenant beaucoup plus de



M. Fasano : Pourquoi les nationaux prendraient-ils la peine d'acquérir les compétences et la formation recherchées par le secteur privé, s'ils sont assurés d'un emploi dans le secteur public?

nationaux. Dotée de réserves pétrolières moins importantes, l'économie de Bahreïn est la plus diversifiée de la région du CCG, le secteur non pétrolier y représentant plus de 80 % du PIB réel et le secteur financier étant le secteur le plus important du pays.

Dans les autres pays du CCG, on a davantage mis l'accent depuis une dizaine d'années sur l'amélioration des perspectives d'emploi pour les nationaux dans le secteur privé. Dans ce but, les autorités ont eu recours à diverses mesures obligatoires et administratives, complétées plus récemment par des stratégies basées sur le marché. Les mesures obligatoires portent sur des cibles quantitatives ou quotas de nationaux employés par les sociétés privées dans des professions ou secteurs spécifiques. Les mesures administratives ont relevé le coût relatif du recrutement des expatriés en réglementant l'octroi de permis de travail aux étrangers ou en imposant des frais ou des taxes aux employeurs qui recrutent des étrangers. Les autorités offrent également des incitations aux employeurs privés qui engagent des nationaux en leur attribuant des marchés s'ils respectent les quotas.

Ces mesures obligatoires et administratives s'inscrivent dans une stratégie plus large d'amélioration de la formation et de l'éducation pour que les qualifications des nationaux correspondent aux besoins du secteur privé. Les autorités encouragent aussi les travailleurs indépendants en appuyant le développement des petites entreprises au moyen de financements et de formations.

BULLETIN : Dans quelle mesure ont-elles réussi? Quels enseignements peut-on en tirer?

M. GOYAL : Les résultats ont été contrastés : la création d'emplois et ses bénéficiaires diffèrent d'un pays à l'autre. Pendant la deuxième moitié des années 90, c'est le secteur privé qui a créé la majorité des emplois à Bahreïn, Oman et dans les Émirats arabes unis, alors qu'au Koweït et dans environ la moitié de l'Arabie Saoudite, trois quarts des emplois ont été créés dans le secteur public. Au cours de la même période, ce sont les nationaux qui ont été les principaux bénéficiaires de la création d'emplois à Bahreïn, Oman et en Arabie Saoudite alors qu'au Koweït et dans les Émirats arabes unis, une grande partie des nouveaux postes ont été pourvus par des expatriés.

L'absorption des employés nationaux par le secteur privé reste donc problématique. Dans la pratique, les mesures quantitatives obligatoires sont difficiles à appliquer, notamment au niveau des entreprises. De surcroît, la plupart des offres d'emploi ne requièrent pas un haut niveau d'éducation et proposent des salaires relativement peu élevés; elles sont donc boudées par les nationaux. C'est pourquoi le secteur privé a continué d'offrir la plupart de ces emplois aux ouvriers expatriés.

Les quotas doivent être appliqués avec souplesse et pragmatisme en tenant compte des conditions du

marché du travail et en évaluant régulièrement leur impact sur la création d'emplois à long terme. Il sera par conséquent inutile de fermer le marché du travail aux ouvriers expatriés pour alléger les pressions du chômage qui s'exercent sur les pays du CCG.

Les systèmes d'éducation et de formation sont en décalage par rapport aux exigences des marchés locaux du travail; il est donc difficile de remplacer les expatriés qui occupent des postes spécialisés. De plus, les nouveaux arrivés comptent sur des salaires élevés, ce qui reflète en partie leurs espoirs de recrutement dans l'administration. Toutefois, il semblerait que les nationaux aient commencé ces dernières années à accepter des salaires de départ inférieurs.

BULLETIN : Que peuvent faire ces pays pour mettre au point une stratégie d'emploi efficace du marché de l'emploi?

M. FASANO : Pour être efficace, leur stratégie doit être axée sur la promotion d'une économie non pétrolière dynamique, le renforcement des investissements dans le capital humain et la mise en œuvre de réformes institutionnelles sur le marché du travail. Les autorités de la région commencent à reconnaître qu'il est peu probable qu'une robuste croissance économique non pétrolière puisse créer rapidement de nouveaux emplois pour les nationaux. C'est pourquoi il convient d'insister sur une meilleure intégration des marchés du travail en s'attaquant aux causes de leur segmentation.

Cette démarche constitue un volet important des efforts destinés à minimiser les disparités de salaire, notamment des prestations sociales, entre le public et le privé, en offrant par exemple des prestations sociales à tous les nationaux actifs quel que soit le secteur qui les emploie et en annonçant que des limites strictes seront imposées au recrutement dans le secteur public.

Les pays du CCG devront aussi renforcer l'éducation et la formation professionnelle pour encourager l'acquisition de compétences par les nationaux et supprimer le décalage entre leurs qualifications et celles que demande le secteur privé. Réformer les programmes scolaires, encourager les entreprises à proposer des stages et offrir une formation ciblée pourraient faciliter l'acquisition des compétences et des qualifications voulues par les nationaux.

Enfin, les autorités doivent s'appuyer principalement sur des interventions reposant sur les prix et les mécanismes du marché — plutôt que sur des interventions quantitatives — pour encourager le remplacement des expatriés par des nationaux. L'imposition de cibles ou de quotas donne des résultats positifs mais éphémères. Cette pratique a eu, au mieux, des effets ambigus sur la création d'emplois à long terme pour les nationaux et elle



M. Goyal: Les systèmes d'éducation et de formation sont en décalage par rapport aux exigences des marchés locaux du travail; il est donc difficile de remplacer les expatriés qui occupent des postes spécialisés.

peut compromettre la croissance de la productivité et la compétitivité.

D'après nos simulations, ce type de stratégie peut atténuer le chômage tout en établissant un équilibre entre le maintien d'une politique libérale à l'égard de la main-d'œuvre étrangère et un niveau raisonnable de compétitivité dans le secteur non pétrolier. Il est encourageant de constater que les pays du CCG se

sont engagés sur une voie qui reprend les principes de cette stratégie globale. ■

Le document de travail du FMI n° 04/71, intitulé «Emerging Strains in GCC Labor Markets», de Hugo Fasano et Rishi Goyal, est en vente au prix de 15 dollars. Pour commander, voir les instructions page 185. Le texte intégral est également affiché sur le site du FMI (www.imf.org).

Séminaire de la Banque centrale de Trinité-et-Tobago et du FMI . . .

Les Caraïbes à l'heure de la mondialisation



Takatoshi Kato (à gauche), Directeur général adjoint du FMI, est accueilli par Patrick Manning, Premier Ministre de Trinité-et-Tobago.

Les résultats économiques de la région des Caraïbes se sont détériorés ces dernières années, sous l'effet d'une succession de catastrophes naturelles et du durcissement de la concurrence internationale. Que faire pour relancer la croissance? Tel était le thème d'un séminaire intitulé «Le défi du développement dans les Caraïbes» qui s'est tenu à

Trinité les 11 et 12 juin. Cette manifestation, qui faisait partie des célébrations marquant le 40^e anniversaire de la Banque centrale de Trinité-et-Tobago, a rappelé qu'il était urgent d'encourager une plus grande flexibilité des marchés et d'abaisser les ratios d'endettement pour permettre aux pays de la région de mieux s'adapter aux exigences d'une économie mondiale en constante évolution.

Les pays de la région sont très divers : leur population va de 8,5 millions d'habitants (République Dominicaine) à moins de 50.000 (Saint-Kitts-et-Nevis) et les PIB par habitant s'étalent de plus de 16.000 dollars (Bahamas) à 500 dollars environ (Haïti). Mais ils ont aussi de nombreuses caractéristiques en commun. Ainsi, ils sont tous attachés à la démocratie, le niveau d'éducation y est relativement élevé et ils jouissent d'une beauté naturelle qui fait de la région l'une des principales destinations touristiques du monde. Mais les résultats économiques sont médiocres. Pourtant, des progrès sont possibles, car, comme l'a dit Takatoshi Kato (Directeur général adjoint du FMI) «les économies des Caraïbes ne semblent pas fonctionner au maximum de leur potentiel».

Qu'est-ce qui freine l'activité économique dans la région? La question de la difficulté qu'ont les pays de la région à s'adapter à la mondialisation a été au cœur du séminaire de deux jours, qui était organisé par la Banque centrale de Trinité-et-Tobago et le FMI. La mondialisation a multiplié les possibilités de croissance, a déclaré Ewart S. Williams (Gouverneur de la Banque centrale de Trinité-et-Tobago), mais elle a aussi créé de nouvelles difficultés pour la plupart des pays en développement, et en particulier ceux des Caraïbes. On peut citer à cet égard les profonds changements induits par le démantèlement des barrières commerciales dans le monde entier. Les exportateurs ont ainsi perdu leur accès préférentiel aux marchés européens. Le sucre et les bananes — naguère pilier de nombreuses économies de la région — ne sont plus compétitifs.

Les bienfaits de la mondialisation

Malgré les difficultés, la région a été, à bien des égards, à l'avant-garde de la mondialisation et, comme l'a expliqué Anoop Singh (Directeur du Département Hémisphère occidental du FMI), elle a progressé dans



M. Singh : Le rééquilibrage des finances publiques et les réformes structurelles peuvent enclencher un cercle vertueux au profit de la viabilité de la dette et de la croissance.

Depuis 1980, le revenu moyen par habitant de la région des Caraïbes n'a progressé que de 1½ % environ par an, soit à peu près un point de moins que les autres pays en développement. Ces dernières années, la croissance a ralenti dans plusieurs pays, notamment ceux de l'Union monétaire des Caraïbes orientales. Dans le même temps, les soldes budgétaires se sont nettement dégradés, et la dette publique des 15 pays de la région atteint aujourd'hui en moyenne 90 % du PIB. La région a aussi été affligée

d'une manière inhabituelle par des catastrophes naturelles, certaines îles ayant été plusieurs fois dévastées par des ouragans. Dernièrement, de graves inondations ont ravagé une partie de la République Dominicaine et de Haïti, en frappant surtout les pauvres. En outre, deux éléments importants de l'économie locale, à savoir le tourisme et les activités bancaires offshore, ont durement souffert des événements du 11 septembre 2001.

Photographies : Issei Kato (Reuters), page 181; Comité de Bretton Woods, pages 181 et 183-84; Eugene Salazar et Michael Spilotro (FMI), pages 183-85, 187-89 et 192-93; Banque d'Espagne, page 186; Banque centrale de Trinité-et-Tobago, pages 194-96.

de nombreux domaines. Grâce aux avancées technologiques dans le secteur des transports, le tourisme a pu se développer et les pays diversifier leur économie pour s'affranchir de leur dépendance à l'égard d'un produit unique. Depuis quelques années, les pays de la région où la main-d'œuvre est relativement bon marché bénéficient de l'externalisation.

De l'avis général, l'intensification de la coopération régionale pourrait apporter de grands avantages. Étant donné la petite taille d'un grand nombre des économies insulaires la région, la libre circulation de la main-d'œuvre permettrait une meilleure utilisation des compétences et la réalisation d'économies d'échelle. Cependant, la mise en place d'un marché unique des Caraïbes progresse lentement. Faute d'une autorité supranationale puissante et d'un mécanisme de transfert intrarégional, sur le modèle de l'Union européenne, il est difficile de prendre les mesures qui s'imposent, même si tout le monde en reconnaît les bienfaits à long terme.

Pourquoi la croissance est-elle si molle?

D'après Keith Nurse (maître de conférence à l'Université des Antilles occidentales), le principal frein à la croissance tient à la lenteur avec laquelle la région s'adapte à la concurrence. Partageant cet avis, M. Kato a insisté sur la nécessité d'une plus grande flexibilité compte tenu des changements induits par la mondialisation et de la vulnérabilité de la région aux chocs. De l'avis de nombreux participants, seule l'élimination des rigidités sur le marché du travail pourra faire baisser les taux de chômage aujourd'hui élevés, permettre aux travailleurs de se déplacer vers les secteurs d'avenir et faciliter l'adaptation aux chocs, ce qui est particulièrement important pour les pays appliquant un régime de change fixe, comme c'est le cas de la plupart des pays de la région. Il faudra aussi absolument, ont dit les universitaires locaux présents, que le système éducatif s'adapte mieux à l'évolution des besoins des entreprises et à l'importance croissante du savoir dans les qualifications demandées.

Le développement de l'esprit d'entreprise et de la prise de risques pourrait aussi fortement stimuler l'économie, a souligné Sanjay Kathuria (économiste en chef à la Banque mondiale). Mais cela nécessitera aussi une concurrence accrue et un climat d'investissement plus favorable. En outre, il faut que les services publics soient efficaces, ce qui suppose une meilleure gestion de la perception des impôts et des dépenses, ainsi qu'une présence accrue du secteur privé dans la prestation de services. M. Kathuria a cité le cas de l'Inde où tous ces facteurs se sont combinés pour transformer plusieurs vieilles entreprises léthargiques vendant des produits obsolètes en des compagnies hautement concurrentielles de niveau mondial.

L'environnement macroéconomique

Le principal facteur d'accumulation de dette a été l'augmentation rapide des dépenses publiques — dépenses courantes et en capital — plutôt que la stagnation des recettes. Ces cinq dernières années, a expliqué Ratna Sahay (Sous-Directrice du Département Hémisphère occidental du FMI), la situation budgétaire s'est détériorée dans chacun des quinze pays de la région. S'il est vrai que les chocs extérieurs négatifs y sont pour quelque chose, il y a aussi eu des dérives. Le lien positif entre augmentation de l'investissement public et croissance économique observé naguère dans de nombreux pays a cessé d'exister depuis quelques années. Face à un endettement public élevé, à une croissance faible et à la raréfaction des dons extérieurs, les possibilités de suivre une politique anticyclique sont de plus en plus limitées.

Plusieurs commentateurs estiment qu'il est urgent de résorber les déséquilibres macroéconomiques de la région. Le professeur Nouriel Roubini (université de New York) a examiné le lien de causalité entre accumulation de dette et ralentissement de la croissance, et conclu que, dans certains pays de la région, le très haut niveau d'endettement avait sans doute pour effet d'évincer l'investissement privé et de freiner la croissance. À son avis, il est indispensable de rééquilibrer rapidement les finances publiques.

Sir Dwight Venner (Gouverneur de la caisse d'émission des Caraïbes orientales) estime, lui aussi, qu'il faut donner la priorité à l'ajustement budgétaire, mais sans perdre de vue les besoins de développement. Il a fait observer que l'expansion du marché des titres publics imposerait une discipline de marché en récompensant les gouvernements responsables et en pénalisant les autres.

Il y a aussi moyen de supprimer les échappatoires fiscales et de réorienter les dépenses. M. Singh a relevé que, si l'effort fiscal de la région est dans l'ensemble relativement élevé en proportion du PIB, il y a encore une grande marge de manœuvre pour réduire les exemptions et avantages fiscaux, et orienter les dépenses vers les infrastructures plutôt que vers les subventions et les salaires. M. Singh a aussi rappelé qu'il existait un large soutien en faveur d'un renforcement de la surveillance financière. «Nous avons vu dans d'autres



M. Williams : La mondialisation a multiplié les possibilités de croissance, mais a aussi créé de nouvelles difficultés.



Mme Sahay : La situation budgétaire s'est détériorée dans chacun des quinze pays de la région.



Sir Dwight Venner (à gauche), Gouverneur de la caisse d'émission des Caraïbes orientales, s'entretient avec Ian Bennett (administrateur du FMI).



Laura Wallace

Rédactrice en chef

Sheila Meehan

Rédactrice principale

Christine Ebrahim-zadeh

Camilla Andersen

Elisa Diehl

Jacqueline Irving

Rédactrices

Niccole Braynen-Kimani

Maureen Burke

Assistantes de rédaction

Julio Prego

Graphiste

Graham Hacche

Conseiller principal

Prakash Loungani

Rédacteur associé

Édition française

Division française

Services linguistiques

Yannick Chevalier-Delanoue

Traduction

V. Andrianifahanana

Correction & PAO

Le *Bulletin du FMI* (ISSN 0250-7412) est aussi publié en anglais (*IMF Survey*) et en espagnol (*Boletín del FMI*). Aux 22 numéros qui paraissent chaque année s'ajoutent un supplément annuel consacré au FMI ainsi qu'un index annuel. Les opinions et les informations contenues dans le *Bulletin* ne représentent pas nécessairement la position officielle du FMI, pas plus que les cartes publiées, qui sont extraites de l'Atlas mondial du *National Geographic* (6^e édition). Les articles du *Bulletin*, hormis les photos et illustrations, peuvent être reproduits à condition que la source soit citée. Le courrier à la rédaction doit être adressé à Current Publications Division, Room IS7-1100, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.), ou par messagerie électronique à imfsurvey@imf.org. Téléphone : (202) 623-8585. Expédition par courrier première classe pour le Canada, les États-Unis et le Mexique et par avion pour les autres pays. Le tarif annuel de l'abonnement est de 79 dollars EU pour les entreprises et les particuliers. Les demandes d'abonnement doivent être adressées à Publication Services, Box X2004, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430. Fax : (202) 623-7201. E-mail : publications@imf.org

5 juillet 2004

196

pays, a-t-il dit, comment la faiblesse du secteur financier et la fragilité due à l'endettement public peuvent se combiner au détriment de la stabilité macro-économique et de la croissance. Le rééquilibrage des finances publiques et les réformes structurelles peuvent enclencher un cercle vertueux au profit de la viabilité de la dette et de la croissance.»

Le choix entre continuité et changement

«Nos aspirations économiques ne sont pas tellement différentes de nos objectifs politiques et sociaux», a déclaré Patrick Manning (Premier Ministre de Trinité-et-Tobago), en faisant valoir qu'une croissance économique durable permettrait de réduire la pauvreté et serait bénéfique dans de nombreux autres domaines. Bien qu'elle ne soit pas aussi répandue que dans beaucoup d'autres régions du monde, la pauvreté demeure préoccupante dans les Caraïbes. De l'avis de nombreux participants, il convient d'améliorer la protection sociale et les possibilités de formation, en tenant compte en particulier du besoin de parvenir à une plus grande flexibilité et d'offrir des possibilités aux travailleurs déplacés.

«Il s'agit de trouver le juste équilibre entre continuité et changement», estime M. Manning. De l'avis général, il y a eu trop de continuité et pas assez de changement. Mais, si les objectifs font l'unanimité, celle-ci disparaît au moment de choisir les moyens de les atteindre.



Le séminaire consacré aux défis du développement dans les Caraïbes a rassemblé des représentants de gouvernements, des milieux universitaires, d'organisations internationales, d'entreprises locales, de syndicats et de la presse.

Un groupe de participants s'est penché sur le rôle des institutions financières internationales dans les Caraïbes. Selon José Fajgenbaum (Directeur adjoint du Département Hémisphère occidental du FMI), le FMI a l'intention de rester actif dans la région en fournissant des conseils de politique économique de qualité, en soutenant le renforcement des institutions via le Centre régional d'assistance technique des Caraïbes (CARTAC) et en accordant une aide financière aux pays qui appliquent des programmes appuyés par le FMI. Il a aussi insisté sur le fait que les pays des Caraïbes devaient prendre l'initiative pour mieux maîtriser leurs propres programmes de politique économique. ■

Tobias Rasmussen
FMI, Département Hémisphère occidental

Le G-8 décide de poursuivre les allègements de dette

Lors du sommet économique qui s'est tenu le 10 juin à Sea Island, en Géorgie (États-Unis), les dirigeants du Groupe des Huit ont décidé de continuer à accorder des allègements de dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Ils ont aussi donné instruction à leurs ministres des finances de collaborer avec les bailleurs de fonds, la Banque mondiale, le FMI et les autres institutions financières internationales pour fournir un complément de financement en cas de besoin.

L'Initiative PPTE, lancée en 1996, prévoit une «clause de caducité automatique» afin d'éviter les incitations négatives inhérentes à une facilité permanente, de réduire autant que possible l'aléa moral et d'encourager l'adoption rapide de programmes de réformes. Son délai

d'expiration a ainsi été fixé au 31 décembre 2004, mais les dirigeants du G-8 ont admis que si ce délai, qui a déjà été repoussé trois fois, était maintenu, plusieurs PPTE se retrouveraient avec des dettes supérieures aux seuils fixés par l'Initiative.

Les Conseils d'administration de la Banque mondiale et du FMI vont se réunir en juillet pour examiner différents moyens de continuer à alléger la dette des PPTE. Il s'agit de donner à ces pays davantage de temps pour mettre en place les programmes de réformes dont ils ont besoin pour pouvoir prétendre à un allègement de dette au titre de l'Initiative PPTE. Les Conseils d'administration prendront leur décision en septembre à l'occasion de l'examen du dernier rapport d'étape sur l'Initiative PPTE.